

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

6 December 2021

Financial reports and audited financial statements, and reports of the Board of Auditors for the period ended 31 December 2020

(ACABQ report: A/76/554; related reports: A/76/173, A/76/5 (Vol. I), A/76/5 (Vol. III), A/76/5 (Vol. IV), A/76/5/Add.1-12 and 15-16, A/76/307, A/75/307/Add.1)

Mr Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the financial reports and audited financial statements, and reports of the Board of Auditors for the period ended 31 December 2020.

Allow me, on behalf of the Committee, to commend the Board of Auditors for the continued high quality of its reports notwithstanding the challenges related to the pandemic. The Committee notes the exceptional nature of remote audits and encourages the Board to resume in-person audits as circumstances so allow.

While noting the emphasis of matter related to UNOPS and UNFPA, the Committee also welcomes, that the despite the ongoing COVID-related difficulties, all entities under review have again received unqualified audit opinions.

The Advisory Committee acknowledges from the conclusion of the Board that the overall financial position of the audited entities was sufficient as at 31 December 2020.

Mr. Chairman,

Considering that the overall implementation rate of the recommendations of the Board remains below 50 per cent, the Committee reiterates that the Secretary-General should fully cooperate with the Board and improve the rate and timeliness of implementation. Furthermore, the Board's recommendations should be implemented effectively, with the requisite

thoroughness, and the next reports of the Secretary-General should include fuller information on implementation measures, along with original and revised target implementation dates.

Mr. Chairman,

Regarding cash and investment management, the Committee is concerned that the Secretary-General did not implement the repeated requests of the General Assembly to develop and present viable options for a centralized treasury investment management function and reasonable operational reserves for the United Nations system. While some work on the matter has been undertaken, pending the receipt of reports of the Secretary-General on these matters, the Committee reiterates its previous recommendations in this respect.

In order to ensure sustainable and appropriate returns for the investments of the United Nations entities, the Committee recommends the development of a tailored investment strategy and guidelines for the funds associated with long-term liabilities, along with oversight mechanisms to monitor and mitigate risks.

The Committee also shares the concerns of the Board and concurs with its recommendations on the investment management of the UNOPS Sustainable Investments in Infrastructure and Innovation (S3I) initiative. The Committee trusts that the Board will continue to follow-up on this matter.

Mr. Chairman,

The Committee echoes the concerns of the Board regarding the United Nations Foundation and concurs with its recommendations. The Committee trusts that measures will be taken to address the significant decline in the Foundation's grants channeled through the United Nations Fund for International Partnerships account as well as the increasing amounts of administrative expenses and reserves.

The Committee notes with concern the widespread issues and considerable risks related to implementing partners highlighted by the Board. The Committee considers that more concerted and holistic efforts are needed and recommends that the Secretary-General, in his role as Chair of the United Nations System Chief Executives Board for Coordination, develop an effective, concrete and harmonized approach to the management of implementing partners.

Mr. Chairman,

As regards the recent reforms of the Secretary-General, the Committee considers that a comprehensive analysis of the management reform by the Board would be highly beneficial and recommends that such analysis be included in one of the next reports of the Board. The Committee also emphasizes the importance of monitoring benefits of the development as well as the peace and security reforms.

The Committee notes with concern the slow progress in the implementation of the common business operations and considers that the Secretariat should adopt a more concerted, systematic and timebound approach to expedite the completion of common back offices and common premises, and to measure related costs and efficiency gains. Additionally, the Committee recommends that the Secretary-General, in his role as Chair of the United Nations System Chief Executives Board, present a separate report on system-wide initiatives, operational and cost-sharing arrangements, and any potential opportunities for cooperation, including on administrative and budgetary matters, in particular procurement and ICT, at the earliest occasion.

Mr. Chairman,

The Committee trusts that additional information on the recommendations of the Board related to the Central Emergency Response Fund loans to UNRWA and the recovery of subsidies provided to UNRWA staff members under its social safety net programme will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the present report.

Finally, the Committee highlights the Board's findings and concurs with its recommendations in several cross-cutting areas, including cost recovery, fund commitments, extrabudgetary resources, idle assets, delegation of authority and internal controls, roster management, geographical representation, consultants and contractors, ICT and fraud.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)

Le 6 décembre 2021

**Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires
aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2020**

*(Rapport du Comité consultatif : A/76/554 ; rapports correspondants : A/76/173, A/76/5
(Vol. I), A/76/5 (Vol. III), A/76/5 (Vol. IV), A/76/5/Add.1 à 12 et Add.15 et 16, A/76/307,
A/75/307/Add.1)*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur les rapports financiers et états financiers audités et les rapports du Comité des commissaires aux comptes pour l'année terminée le 31 décembre 2020.

Permettez-moi, au nom du Comité consultatif, de féliciter le Comité des commissaires aux comptes pour ses rapports, qui sont toujours de grande qualité malgré les difficultés dues à la pandémie. Le Comité consultatif note la nature exceptionnelle des audits à distance et encourage le Comité des commissaires aux comptes à procéder de nouveau à des audits en personne lorsque les circonstances s'y prêteront.

Le Comité consultatif prend note des paragraphes d'observation concernant l'UNOPS et le FNUAP et accueille favorablement le fait qu'une opinion sans réserve a été émise pour toutes les entités auditées, malgré les difficultés liées à la COVID-19.

Le Comité consultatif prend note de la conclusion du Comité des commissaires aux comptes, selon laquelle, de façon générale, la situation financière des entités auditées était suffisamment solide au 31 décembre 2020.

Monsieur le Président,

Étant donné que le taux d'application global des recommandations du Comité des commissaires aux comptes demeure en deçà des 50 %, le Comité consultatif réaffirme que le

Secrétaire général devrait apporter sa pleine et entière coopération au Comité des commissaires aux comptes et améliorer le taux et les délais d'application des recommandations. En outre, il convient d'appliquer les recommandations avec efficacité et avec toute la rigueur voulue, et il importe que le Secrétaire général fasse figurer dans ses prochains rapports des informations plus complètes sur les mesures qui auront été prises pour donner suite aux recommandations, ainsi que sur les délais initialement prévus et les délais révisés.

Monsieur le Président,

Pour ce qui est de la gestion de la trésorerie et des placements, le Comité consultatif est préoccupé par le fait que le Secrétaire général n'a pas donné suite aux multiples demandes de l'Assemblée générale concernant l'élaboration et la présentation de solutions viables pour la mise en place d'un système centralisé de gestion de la trésorerie et des placements et la constitution de réserves opérationnelles raisonnables pour le système des Nations Unies. Des travaux sont en cours sur la question, mais le Comité consultatif maintient ses recommandations précédentes tant que le Secrétaire général n'aura pas présenté des rapports sur ce sujet.

Pour que les entités des Nations Unies aient la garantie d'obtenir des rendements durables et appropriés pour leurs placements, le Comité consultatif recommande la mise en place d'une stratégie et de directives de placement adaptées pour les fonds qui serviront à financer les engagements à long terme, ainsi que de mécanismes de contrôle permettant de surveiller et d'atténuer les risques.

Le Comité consultatif partage également les préoccupations du Comité des commissaires aux comptes et approuve les recommandations de cet organe concernant la gestion des placements effectués par l'UNOPS au titre de l'Initiative d'investissements responsables dans les domaines des infrastructures et de l'innovation (S3I). Il compte que le Comité des commissaires aux comptes continuera de suivre cette question.

Monsieur le Président,

Le Comité consultatif se fait l'écho des préoccupations du Comité des commissaires aux comptes concernant la Fondation des Nations Unies et souscrit aux recommandations qui ont été faites. Il compte que des mesures seront prises pour remédier à la diminution notable

des subventions de la Fondation qui transitent par le compte du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux et à l'augmentation des dépenses administratives et des réserves.

Le Comité consultatif prend note avec inquiétude des problèmes généralisés et des risques considérables liés aux partenaires de réalisation mis en évidence par le Comité des commissaires aux comptes. Il considère qu'une action plus concertée et plus globale est nécessaire et recommande que le Secrétaire général, en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, établisse une approche efficace, concrète et harmonisée de la gestion des partenaires de réalisation.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les récentes réformes menées par le Secrétaire général, le Comité consultatif considère qu'il serait bénéfique que le Comité des commissaires aux comptes procède à une analyse complète de la réforme de la gestion et fasse part de ses constatations dans l'un de ses prochains rapports. Le Comité consultatif souligne également qu'il importe de suivre les bénéfices issus des réformes des piliers Développement et Paix et sécurité.

Le Comité consultatif note avec préoccupation la lenteur des progrès concernant la mise en œuvre d'activités d'appui communes et considère que le Secrétariat devrait adopter une approche plus concertée, systématique et assortie de délais pour accélérer la mise en place de services de soutien communs et de locaux partagés, et mesurer les coûts et les gains d'efficacité correspondants. En outre, il recommande que le Secrétaire général, en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, présente dès que possible un rapport sur les initiatives prises par l'ensemble du système des Nations Unies, les mécanismes opérationnels et les mécanismes de partage des coûts, ainsi que sur les possibilités de coopération, en particulier celles concernant les questions administratives et budgétaires, comme les achats et les services informatiques.

Monsieur le Président,

Le Comité consultatif compte que des informations supplémentaires sur les recommandations du Comité des commissaires aux comptes relatives aux prêts consentis à l'UNRWA par le Fonds central pour les interventions d'urgence et au recouvrement des

subventions accordées à des membres du personnel de l'Office dans le cadre du programme de protection sociale seront données à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport.

Enfin, le Comité consultatif appelle l'attention sur les conclusions du Comité des commissaires aux comptes et approuve les recommandations faites par cet organe dans plusieurs domaines de portée générale, notamment celles concernant le recouvrement des coûts, les engagements de fonds, les ressources extrabudgétaires, les actifs inutilisés, la délégation de pouvoirs et les contrôles internes, la gestion des listes d'aptitude, la représentation géographique, les consultants et les vacataires, l'informatique et les communications et la fraude.

Monsieur le Président, je vous remercie.